



INFORMATION DU GROUPE SOCIALISTE AU PARLEMENT EUROPEEN

Contact: Solange Hélin-Villes

GSM:+32476-510172

Strasbourg, le 17 juin 2008

L'accord sur les travailleurs intérimaires: un pas dans la bonne direction, selon les socialistes

Le groupe socialiste au Parlement européen se félicite de l'accord récent du Conseil sur la protection des droits des travailleurs intérimaires en Europe, qui doit permettre de lutter contre le travail précaire.

Harlem Désir, vice-président du groupe socialiste chargé de préparer la position du Parlement européen a déclaré :

"Les socialistes se félicitent que les Etats membres aient pu débloquer ce dossier crucial qui était dans l'impasse depuis six ans. Comme le Conseil, nous estimons que les travailleurs intérimaires et ceux embauchés à temps plein dans les entreprises doivent être traités sur un pied d'égalité. Ils doivent notamment bénéficier des mêmes droits pour l'accès à la formation continue et aux procédures de consultation et à d'information des travailleurs.

Le groupe socialiste insistera sur la nécessité de garantir une couverture sociale adéquate à tous les travailleurs intérimaires. Aux yeux des socialistes, les travailleurs doivent avoir la liberté de choisir un travail intérimaire. Cette liberté de choix ne doit pas en revanche être utilisée abusivement dans le but de contourner les règles du code du travail et les contrats à temps plein."